

Image not found or type unknown



Déménagement d'un copropriétaire

Par **Ruby9999**, le **30/01/2013** à **00:36**

Bonjours

J'ai un histoire un peu particularité . J'ai acheter un immeuble a revenu avec un couple d'ami il y a un ans et demi. Nous sommes seulement 2 emprunteur mais nous avons une lettre notariée qui stipule que les dépenses sont divisé en 3 pour une part égale. Maintenant je n'habite plus dans le logement que nous partagions, car je suis déménager avec ma nouvelle copine. J'ai demander la vente de l'immeuble car je voudrais m'acheter une autre maison avec ma conjointe.

Mes questions sont:

Dois-je toujours payer le loyer que je n'occupe plus?

Comment arriver à une entente sans causer trop de frictions.

Comment les obligés a vendre même si que je ne suis seulement qu'un parmi 3 et que je suis toujours contre 2 vois qui vons toujours dans la même direction.

merci